

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**

Jeudi 25 janvier 2024 (PV-CX676)

12h

Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT) et présidente par intérim

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS) – via Zoom

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires universitaires (VPAU) – via Zoom

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Marianne Paul préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX676-25-01-2024-00**Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 7 décembre (PV-CX673), du 18 décembre (CX674 – extra) et du 11 janvier (CX675)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Démission du secrétaire
 1. Vacance
 2. Signataires des effets bancaires
7. Rapport des officières et des officiers
8. Demandes financières
 1. Agenda AGE UQTR
 2. Mon FIP en 180 secondes!
9. CLIUQ
 1. Rencontre du comité
 2. Appel de communication – 91^e congrès de l'ACFAS
10. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} février 2024
11. Date de la prochaine réunion régulière : 15 février 2024
12. Clôture de la réunion

CX676-25-01-2024-01**Ouverture de la réunion**

La VPSC préside la réunion (cf. PV-CX673-07-12-2023-01).

Le quorum étant constaté, la présidente de réunion souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion du comité exécutif.

CX676-25-01-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente de réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 676^e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX676-25-01-2024-03 Lecture et adoption des procès-verbaux du 7 décembre (CX673), du 18 décembre (CX674 – extra) et du 11 janvier (CX675)

PV-CX673-07-12-2023

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 673^e réunion du comité exécutif tenue le 7 décembre 2023.

Le VPAU rejoint la réunion.

Les membres du comité exécutif discutent du projet de procès-verbal.

La VPAS demande à passer au vote sur le projet de procès-verbal.

La VPSC demande une pause afin de consulter ses collègues cosignataires de la motion figurant dans le projet de procès-verbal.

Les membres du comité exécutif sont en accord pour suspendre temporairement la réunion.

La pause est déclarée à 12h53.

La séance reprend à 13h23.

La présidence de réunion s'informe si les membres du comité exécutif sont prêts à voter.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 673^e réunion du comité exécutif tenue le 7 décembre 2023.

Pour : 4

Contre : 1 (la VPRT et présidente par intérim inscrit sa dissidence)

Adoptée à la majorité.

PV-CX674-18-12-2023 - extra

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 674^e réunion du comité exécutif - extraordinaire tenue le 18 décembre 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 674^e réunion du comité exécutif - extraordinaire tenue le 18 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

PV-CX675-11-01-2024

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 675^e réunion du comité exécutif tenue le 11 janvier 2024.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 675^e réunion du comité exécutif tenue le 11 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX676-25-01-2024-04 Affaires découlant

Le trésorier présente des propositions de versement concernant le soutien financier de 20 000 \$ aux membres de la FAE voté par l'assemblée générale extraordinaire le 20 décembre 2023 (cf. PV-AG165-20-12-2023 – extra). Il explique qu'il serait difficile de remettre cet argent aux 50 286 membres, puisque chaque membre recevrait un chèque de 0,40 \$. Il suggère que le soutien financier soit versé aux neuf syndicats affiliés à la FAE. Après discussion, il est convenu de demander l'avis du conseil syndical afin de valider que la résolution respecte la volonté exprimée par l'assemblée générale.

Le trésorier revient sur la proposition d'entente des services professionnels du Consortium pour la période de 2024-2028 (cf. PV-CX675-11-01-2024-08). Une réunion des membres du Consortium s'est tenue le 15 janvier. Après avoir obtenu des explications sur la répartition des quoteparts des membres et que des modifications mineures eurent été apportées, l'entente a été adoptée par les membres du Consortium.

La VPAS revient sur une suggestion soumise par la VPRT à la réunion du comité exécutif du 14 novembre 2023. Cette dernière avait soulevé l'idée de recourir à une médiation pour améliorer le climat de travail et les relations interpersonnelles des membres de l'exécutif. Une suggestion alors refusée par les autres membres du comité exécutif. La VPAS mentionne qu'après réflexion, la suggestion de la VPRT est acceptée. La VPRT déplore le déroulement des événements qui ont eu lieu depuis cette offre de médiation et l'injustice causée.

Une pause est déclarée à 14h02.

La séance reprend à 14h17.

CX676-25-01-2024-05 Correspondance et information

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX676-25-01-2024-06 Démission du secrétaire

1. Vacance

La présidence de réunion mentionne qu'à la suite de la démission du secrétaire, effective le 23 janvier 2024, le conseil syndical doit pourvoir la vacance (art. 6.3.d.

et 8.2 k. et l. des *Statuts*). Après une discussion portant sur le calendrier syndical, les membres du comité exécutif conviennent de référer la décision de procéder à l'ouverture du poste aux délégué.es lors de la réunion du conseil syndical du 1^{er} février.

2. Signataires des effets bancaires

La présidente par intérim rappelle qu'il faut apporter des modifications à la liste des signataires des effets bancaires du Syndicat à la suite des démissions du président du Syndicat le 14 novembre 2023 et du secrétaire du Syndicat le 23 janvier 2024.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du Syndicat;
CONSIDÉRANT	la démission du président du Syndicat le 14 novembre 2023;
CONSIDÉRANT	la démission du secrétaire du Syndicat le 23 janvier 2024;
CONSIDÉRANT	les résolutions CX662-17-08-2023-12 et CX670-14-11-2023-03 portant sur les signataires des effets bancaires pour l'année 2023-2024;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner les membres du comité exécutif suivants à titre de signataire des documents reliés à la trésorerie du Syndicat :

- Sonia El Euch, présidente par intérim et vice-présidente aux relations de travail;
- Pier-Luc Lajoie, trésorier.

Et de retirer Gilles Bronchti et Jean-Claude Bernatchez, à titre de signataires.

Adoptée à l'unanimité.

CX676-25-01-2024-07 Rapport des offcières et des officiers

VPRT et VPAS

- Un professeur demande une modification à la clause résolutoire à son contrat d'embauche (examen de français). La modification à la clause a été refusée, mais le Syndicat poursuit les discussions à l'égard des moyens qui pourraient être utilisés afin de soutenir le professeur.
- Les demandes d'un professeur alléguant être victime de harcèlement seront relayées au Service des ressources humaines, puisqu'insatisfait de la réponse du Comité d'éthique de la recherche - psychologie et psychoéducation (CERPPÉ).
- Grief déposé dans le dossier du professeur qui a vu fermer sa chaire de recherche par l'Université (*cf. PV-CX675-11-01-2024-06*).

La VPRT se retire de la réunion pour les deux prochains points.

- Une professeure demandant une correction à sa classification salariale s'est vu refuser sa demande.
- Discussion et ouverture de la part de l'Université à la demande d'une professeure voulant changer l'assignation de son lieu de travail (*cf. PV-CX675-11-01-2024-06*).

- Audiences en cours (23 janvier et 12 mars) concernant les griefs 2021-01 et 2021-07 portant sur la reconnaissance du Syndicat et les cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant.
- Pas de nouvelles de l'enquête pour plagiat déclenchée par l'Université depuis plus d'un an. Un grief sera déposé à cet effet si le Syndicat n'obtient pas de suivi.
- Grief déposé dans le dossier d'une professeure pour harcèlement psychologique. L'arbitre a repoussé la date d'audience à mars 2025. Une demande sera acheminée pour convenir avec l'employeur de changer d'arbitre, considérant les délais.
- Une information a été communiquée au Syndicat à l'effet qu'il y aurait une reconnaissance des cours à l'étudiant (cours atypiques) au 2^e cycle égale entre les différentes constituantes. Le CRT procède à des vérifications auprès des comités de programme. Le conseil syndical sera interpellé à ce sujet.
- Grief déposé dans le dossier d'un professeur qui allègue avoir perdu son contrat de recherche à la suite d'une décision de l'Université (perte de son laboratoire) (*cf. PV-CX675-11-01-2024-06*).

VPAU

- Lecture de la documentation remise pour la réunion du conseil d'administration 29 janvier.
- Démarche pour trouver une professeure titulaire pour le poste de membre externe au comité de promotion. Le conseil syndical sera mis à contribution pour approcher des professeures.

VPSC

- Réunion du CIRAC le 1^{er} décembre. Une présentation du projet d'assurance collective y a été faite (*cf. PV-CX659-13-04-2023-08*).
- Réunion du CSC le 23 janvier. Les membres ont désigné les écoles secondaires et les collèges qui seront approchés pour la remise des bourses du Syndicat à 10 élèves (200 \$) et à 6 étudiant.es (500 \$). Une conférence portant sur le devoir de loyauté et la liberté académique est en préparation.
- Rencontre de suivi avec le doyen de la recherche et de la création et la VPRT, concernant le comité bipartite sur les dégagements et les crédits de subventions.
- Réunion à venir du conseil fédéral de la FQPPU les 22 et 23 février prochain.

Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 30 novembre 2023 (VP544 à VP556). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 31 décembre 2023 (VP557 à VP576). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Présentation de l'état des résultats 2023-2024 au 31 décembre 2023.
- Présentation de l'état des placements au 31 décembre 2023.
- Réflexion sur le taux de la cotisation syndicale à prévoir pour l'année 2024-2025. Le conseil syndical sera appelé à participer à la réflexion lors sa réunion le 1^{er} février.

CX676-25-01-2024-08 Demandes financières

1. Agenda AGE UQTR

Le CAU présente une demande de l'AGE UQTR pour l'achat d'un espace publicitaire dans son agenda 2024-2025.

Après discussion, les membres du comité exécutif autorisent l'achat d'un espace publicitaire d'un quart de page dans l'agenda 2024-2025 de l'AGE UQTR pour un montant de 350 \$ avant les taxes.

2. Mon FIP en 180 secondes!

La VPSC indique que le comité des services à la collectivité a reçu une demande de don pour une activité organisée par le DGAAP le 1^{er} février : *Mon FIP en 180 secondes!* Les membres du CSC réfèrent la demande au comité exécutif puisqu'elle ne respecte pas la règle d'attribution des dons du CSC.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent d'accorder un montant de 200 \$ en soutien à l'organisation de l'activité *Mon FIP en 180 secondes!*

CX676-25-01-2024-09 CLIUQ

1. Rencontre du comité

La VPRT indique que le CLIUQ (Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et de professeurs de l'Université du Québec) tiendra une réunion le 2 ou le 16 février, selon les disponibilités des représentant.es des syndicats.

Après discussion, la CRT est disposée à participer à la réunion du 2 février, et la VPSC le 16 février.

2. Appel de communication – 91^e congrès de l'ACFAS

La VPRT mentionne que le CLIUQ demande à communiquer les informations de cet événement auprès des professeur.es.

CX676-25-01-2024-10 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} février 2024

La VPRT et présidente par intérim présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} février (CS61).

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS361)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Convention collective – Entente de principe et prochaines étapes
6. Fonds de défense professionnelle
7. Démission du secrétaire du Syndicat
8. Soutien financier aux enseignant.es – Résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2023
9. Tribune des délégué.es
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 novembre (PV-CS360)
11. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX669 à PV-CX675)

12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine réunion régulière : 14 mars 2024
14. Clôture de la réunion

CX676-25-01-2024-11 Date de la prochaine réunion

La présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 15 février 2024.

CX676-25-01-2024-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 47.

Marianne Paul
Présidente de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion